

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

S'INSTALLER TRANSMETTRE

PORTEURS DE PROJETS

Accompagnement à l'émergence de votre projet d'installation en agriculture

LES OBJECTIFS :

- Proposer des actions pour confirmer ou faire évoluer votre idée initiale.
- Construire les fondamentaux de votre projet. S'informer lors des réunions d'informations créateurs : découvrir les réalités du métier, connaître les formalités, les dispositifs d'aides, trouver du foncier, se former,
- Etre parrainé : vous permettre de soumettre votre projet à des professionnels et de recueillir un premier avis ainsi que favoriser votre insertion professionnelle.
- Etre conseillé lors d'un entretien.
- Orienter progressivement votre projet et repérer les verrous.

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :

La Chambre d'agriculture vous propose un accompagnement avec un conseiller dédié afin de confirmer ou non votre idée de vous installer, la faire évoluer, analyser les forces et faiblesses du projet et en mesurer la rentabilité prévisionnelle.

PREREQUIS : PAI (Point accueil Installation – Tél : 04 68 51 27 50)

DURÉE :

Selon les besoins du candidat de 0.5 à 3 jours

TARIFS :

GRATUIT

EN BREF

LES + DE LA PRESTATION

- + Approche globale
- + Nombreuses références
- + Connaissance des financements

PORTEURS DE PROJETS

Accompagnement PPP

LES OBJECTIFS :

- Approfondir votre réflexion.
- Connaître les dispositifs d'aides à l'installation.
- Améliorer vos compétences en adéquation avec votre projet.
- Renforcer votre expérience.
- Disposer de la capacité professionnelle agricole.
- Construire un parcours d'acquisition de compétence.

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Des étapes sont nécessaires pour réussir votre projet. Aussi, nous vous accompagnons à chaque étape de votre parcours d'installation avec un binôme de conseillers du service Entreprises et du service Formation.

PREREQUIS : PAI (Point accueil Installation – Tél : 04 68 51 27 50)

DURÉE :

Élaboration projet PPP 1 à 2 entretiens, réalisation des actions préconisées (stages, formations etc...) jusqu'à 3 ans maximum.

TARIFS :

GRATUIT

(caution de 200€ restituée en fin de parcours)

EN BREF

LES + DE LA PRESTATION

- + Gratuité des formations proposées dans le catalogue de la Chambre d'agriculture des P.O. (jusqu'à votre installation effective)
- + Approche globale & personnalisée de votre projet

PORTEURS DE PROJETS

Pack Installation

LES OBJECTIFS :

- Disposer d'une étude de faisabilité venant appuyer une demande de financement, ainsi que des demandes d'aides à l'installation ou à l'investissement.
- Accompagner le porteur de projet dans les démarches administratives liées à l'enregistrement de son activité
- Renforcer son professionnalisme.

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Afin de réussir votre installation dans les meilleures conditions, un conseiller référent vous guidera en pointant vos forces mais également les points à consolider, vous appuiera pour obtenir les aides à l'installation (Dja, Pass installation...) avec un suivi individualisé sur les 4 premières années.

CONTACT : Pauline SUMALLA - 04 68 35 85 97

PREREQUIS : PAI (Point accueil Installation – Tél : 04 68 51 27 50)

DURÉE :

10 à 12 jours étalés sur 4 ans selon la vitesse d'avancement du projet.

TARIFS :

1800€ HT - 2160 € TTC installation individuelle
1900€ HT - 2280 € TTC installation en société

EN BREF

LES + DE LA PRESTATION

- + Approche globale
- + Nombreuses références
- + Connaissance des financements
- + Appui CFE Gratuit

AGRICULTEURS

Réaliser votre business plan

LES OBJECTIFS :

- Approfondir votre réflexion avec l'appui d'un diagnostic
- Construire votre projet d'investissement et de développement et analyser sa viabilité

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Visite d'un conseiller technique et d'un conseiller d'entreprise sur le site d'exploitation. Réflexion sur des questions essentielles : subventions, financements, rentabilités attendues, organisation du travail, itinéraires techniques, réglementation, commercialisation, foncier, etc... Analyse des points forts, points à consolider pour votre projet. Un document de synthèse comportant des préconisations vous sera remis ainsi qu'une simulation économique sur 5 ans.

CONTACT : Pauline SUMALLA - Tél : 04 68 35 85 97

AGRICULTEURS

Audit Transmission de l'exploitation

LES OBJECTIFS :

- Expertiser un projet de cession agricole :
 - Effectuer un état des lieux du foncier et des moyens de production à céder (landes, terres exploitées, matériel, bâtiments)
 - Analyser les caractéristiques et du fonctionnement de l'exploitation (type de production, main d'œuvre, débouchés commerciaux)
 - Analyser les conditions de reprise et des possibilités de fonctionnement futur
- Diffuser votre offre sur www.repertoireinstallation.com.
- Bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Un conseiller référent vous accompagne dans vos démarches de transmission pour faciliter la reprise de votre exploitation (Recueil & diffusion des informations / sélection d'éventuels candidats...)

CONTACT : Stéphane AFRICANO - 04 68 35 85 97

AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉS

Pré-diagnostic «Agriculteurs Fragilisés»

LES OBJECTIFS :

- Réaliser un état des lieux de votre situation.
- Analyser les difficultés et leurs origines.
- Elaborer des pistes de travail.
- Orienter vers des organismes partenaires.
- Informer sur les différentes mesures d'aides.

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Point d'accueil «Agriculteurs fragilisés», à l'issue de la phase d'information et de conseil nous vous proposerons des actions complémentaires en fonction de votre situation et de vos besoins.

CONTACT : Stéphane AFRICANO - 04 68 35 85 97

AGRICULTEURS & PORTEURS DE PROJETS

Appui aux formalités CFE

LES OBJECTIFS :

Sécuriser et accélérer les formalités en lien avec le CFE

VOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Chaque point de la déclaration est abordé et fera l'objet d'une information sur les aspects juridiques, fiscaux et sociaux pour sécuriser votre déclaration. La déclaration est envoyée ensuite complète et vérifiée aux organismes partenaires (Douanes, MSA, INSEE, Greffe, Impôts...) afin d'accélérer les formalités et d'obtenir une immatriculation dans les meilleurs délais.

CONTACT : Accueil - 04 68 35 74 00

EN BREF

DURÉE :

6 jours

TARIFS :

1050€ HT - 1260 TTC

LES + DE LA PRESTATION

- + Approche globale avec l'intervention de plusieurs interlocuteurs spécialisés (filière, juridique, urbanisme, gestion de l'eau, économie etc.)
- + Nombreuses références
- + Connaissance des possibilités de financements publics pour les projets d'investissements

EN BREF

DURÉE :

2x1/2 journée

TARIFS :

GRATUIT si éligible aux aides AITA

LES + DE LA PRESTATION

- + Connaissance des exploitations
- + Connaissance de la réglementation

EN BREF

DURÉE :

1 à 2 rendez-vous à la Chambre d'agriculture

TARIFS :

GRATUIT

LES + DE LA PRESTATION

- + Expérience sur la pratique des soutiens
- + Orientation vers conseillers spécialisés
- + Connaissance des dossiers d'aide et de financements publics

EN BREF

DURÉE :

1/2 heure à 2 heures

TARIFS :

- Immatriculation : 60,00 € HT - 72,00 € TTC
- Cessation : 30,00 € HT - 36,00 € TTC
- Modification : 18,33 € HT - 22,00 € TTC
- Cessation + immatriculation : 70,00 € HT - 84,00 € TTC
- Pour les sociétés : 70,00 € HT - 84,00 € TTC

LES + DE LA PRESTATION

- + Orientation vers interlocuteurs spécialisés
- + Connaissance des dossiers d'aide, de financements publics.